Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

#### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP AVIATION POWER DEGREASER

Numéro de la matière H02300C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société Zep Inc.

Adresse 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont

enregistrés

Pour toute urgence liée au CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

transport enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

### **SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### Aperçu des urgences

Aspect	Aérosol contenant un gaz comprimé		
Couleur	incolore, jaune clair		
Odeur	forte		

#### Classification SGH

Aérosols inflammables : Catégorie 1 Gaz sous pression : Gaz comprimé Irritation cutanée : Catégorie 2 Irritation oculaire : Catégorie 2A Cancérogénicité : Catégorie 2 Cancérogénicité : Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction : Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles -

exposition unique Toxicité spécifique pour

certains organes cibles -

: Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

: Catégorie 2

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

exposition répétée (Inhalation)

### Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger









Bouteille à gaz

Danger pour la santé

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.

> H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par

inhalation.

#### Prévention: Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ianition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation. P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

#### Stockage:

P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

#### Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

#### SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

### **Composants dangereux**

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
1-bromopropane	106-94-5	>= 80 - <= 100
dioxyde de carbone	124-38-9	>= 1 - < 5
diméthoxyméthane	109-87-5	>= 1 - < 5
2-méthylpropane-2-ol	75-65-0	>= 1 - < 5
1,2-époxybutane	106-88-7	>= 0.1 - < 1

#### **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

En cas de contact avec les

yeux

: Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau pendant 15

minutes.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et : Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

effets, aigus et différés ne pas être observés lors de l'exposition.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus par inhalation. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins : Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

#### **SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Moyens d'extinction

appropriés

: Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2)

Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Fumée

Composés de brome

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons

doivent être entreposés séparément, dans des enceintes

fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les

conteneurs fermés.

Équipements de protection

particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

#### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la

protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).

#### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Conseils pour une manipulation sans danger

: Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante

dans les ateliers.

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Conditions de stockage sures

: ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge.

Défense de fumer.

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : À conserver à l'abri des agents oxydants et des acides.

À conserver à l'abri des bases et des alcalis.

### SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1-bromopropane	106-94-5	TWA	10 ppm 50 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		TWA	0.1 ppm	ACGIH
dioxyde de carbone	124-38-9	TWA	5,000 ppm 9,000 mg/m3	CA AB OEL
		STEL	30,000 ppm 54,000 mg/m3	CA AB OEL
		TWA	5,000 ppm	CA BC OEL

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

		STEL	15,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	30,000 ppm	CA QC OEL
			54,000 mg/m3	
		VEMP	5,000 ppm	CA QC OEL
			9,000 mg/m3	
		TWA	5,000 ppm	ACGIH
		STEL	30,000 ppm	ACGIH
diméthoxyméthane	109-87-5	TWA	1,000 ppm	CA AB OEL
<u>-</u>			3,110 mg/m3	
		TWA	1,000 ppm	CA BC OEL
		STEL	1,250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm	CA QC OEL
			3,110 mg/m3	
		TWA	1,000 ppm	ACGIH
2-méthylpropane-2-ol	75-65-0	TWA	100 ppm	CA AB OEL
			303 mg/m3	
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm	CA QC OEL
			303 mg/m3	
		TWA	100 ppm	ACGIH
1-bromopropane	106-94-5	TWA	10 ppm	CA AB OEL
			50 mg/m3	
		TWA	10 ppm	CA BC OEL
		TWA	0.1 ppm	ACGIH
dioxyde de carbone	124-38-9	TWA	5,000 ppm	CA AB OEL
			9,000 mg/m3	
		STEL	30,000 ppm	CA AB OEL
		T) A / A	54,000 mg/m3	04 00 051
		TWA	5,000 ppm	CA BC OEL
		STEL	15,000 ppm	CA BC OEL
		VECD	30,000 ppm	CA QC OEL
		VEND	54,000 mg/m3	CA QC OEL
		VEMP	5,000 ppm	CA QC OEL
		TWA	9,000 mg/m3	ACGIH
		STEL	5,000 ppm	ACGIH
diméthoxyméthane	109-87-5	TWA	30,000 ppm	CA AB OEL
diffictioxymethane	109-07-5	IVVA	1,000 ppm 3,110 mg/m3	CA AB OEL
		TWA		CA BC OEL
		STEL	1,000 ppm 1,250 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEIVIE	3,110 mg/m3	UA QU UEL
		TWA	1,000 ppm	ACGIH
2-méthylpropane-2-ol	75-65-0	TWA	100 ppm	CA AB OEL
2 methylpropane-2-or	7.5-05-0	' ' ' ' '	303 mg/m3	
		TWA	100 ppm	CA BC OEL
		VEMP	100 ppm	CA QC OEL
		V = 1V11	303 mg/m3	0,1,00000
		TWA	100 ppm	ACGIH

Mesures d'ordre technique : ventilation efficace dans toutles les zones de traitement

## Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

: Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

#### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz comprimé

Couleur : incolore, jaune clair

Odeur : forte

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Non applicable

Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : 71.11 °C

Point d'éclair

Donnée non disponible

Taux d'évaporation : > 1

Acétate de n-butyle = 1,0

Inflammabilité (solide, gaz,

liquide)

: Aérosol extrêmement inflammable.

Limite d'explosivité, : 8.5 %(V)

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : 4.6 %(V)

Pression de vapeur : 155 hPa (20 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.353 g/cm3

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : légèrement soluble Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Chaleur de combustion : 16.7 kJ/g

### SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Matières incompatibles : Acides

> Oxydants **Bases**

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et hydrocarbures

imbrûlés (fumée).

Halogénures d'hydrogène

### **SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets chroniques sont retardés et les symptômes peuvent

ne pas être observés lors de l'exposition.

Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

Susceptible de provoquer le cancer.

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus par inhalation. Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

1-bromopropane 106-94-5

1,2-époxybutane 106-88-7

Group 2B: Cancérigène possible pour l'Homme

ACGIH Carcinogène confirmé chez les animaux dont l'incidence est

inconnue chez les humains

1-bromopropane 106-94-5

### Toxicité aiguë

### **Produit:**

Toxicité aiguë par

inhalation

: Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

Estimation de la toxicité aiguë : > 10 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Méthode: Méthode de calcul

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

### **Produit:**

Remarques: Irritant pour la peau.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## **Produit:**

Remarques: Irritation sévère des yeux

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

### Cancérogénicité

Donnée non disponible

Version 1.3

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

### Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

### Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

### Information supplémentaire

### **Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

#### **SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### Écotoxicité

Donnée non disponible

#### Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

#### Potentiel de bioaccumulation

#### **Produit:**

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

octanol/eau Composants: 1-bromopropane:

Coefficient de partage: n-: Pow: 2.1

octanol/eau

2-méthylpropane-2-ol:

Coefficient de partage: n-: log Pow: 0.317 (22.5 °C)

octanol/eau pH: 6.8 - 7.3

1,2-époxybutane:

Coefficient de partage: n- : Pow: 0.68

octanol/eau

#### Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

### Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Version 1.3 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/28/2025

**Produit:** 

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

### **SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

### **SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**

Version 1.3

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

### Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS Ce produit contient un ou plusieurs composants figurant sur la liste

extérieure des substances (LES) du Canada. Tous les autres composants figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) du

Canada.

TSCA Dans l'inventaire TSCA

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

### Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

#### **SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

#### WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger



Flamme



Bouteille à gaz



Danger pour la santé



d'exclamation

Mention d'avertissement Mentions de danger Danger:

Aérosol extrêmement inflammable. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Conseils de prudence

**Prévention:** Se procurer les instructions spéciales avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Se laver la peau soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Stockage:** Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/ 122 °F. Stocker dans un endroit bien ventilé.

Version 1.3

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/28/2025

**Elimination:** Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

Version:	1.3
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/28/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.